

Arrêté n° 2022-524
Portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe

**Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme,**

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu la loi n°84-594 du 12 juillet 1984 relative à la formation des agents de la fonction publique territoriale,

Vu la loi n°2016-483 du 20 avril 2016 relative à la déontologie et aux droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté,

Vu l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant modifications statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2020-1695 du 24 décembre 2020 pris pour l'application des articles 6, 7 et 8 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2021-572 du 10 mai 2021 portant adaptation temporaire d'épreuves de certains concours de la fonction publique territoriale en application de l'article 7 de l'ordonnance n° 2020-1694 du 24 décembre 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19,

Vu le décret n° 2021-699 du 1^{er} juin 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire,

Vu l'arrêté n°2020-242 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 3 juillet 2020 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n°2021-127 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 17 mars 2021 portant suspension d'inscription sur liste d'aptitude des lauréats de concours liée à la période d'urgence sanitaire,

Vu l'arrêté n° 2021-238 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 15 septembre 2021 portant ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2022,

Vu l'arrêté n° 2022-148 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 9 février 2022 portant désignation du jury du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2022,

Vu l'arrêté n° 2022-182 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 22 février 2022 modifiant l'arrêté n°2021-238 portant ouverture d'un concours externe, d'un concours interne et d'un troisième concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2022,

.../...

Le Centre de Gestion, un appui au quotidien pour la gestion des ressources humaines

Vu l'arrêté n° 2022-211 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 16 mars 2022 portant désignation des correcteurs des épreuves écrites du concours externe, du concours interne et du troisième concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2022,

Vu l'arrêté n°2022-303 du Président du Centre de Gestion de la Fonction publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 13 mai 2022 portant mise à jour de la liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe,

Vu l'arrêté n° 2022-384 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 30 juin 2022 fixant la liste des candidats admissibles au concours externe, au concours interne et au troisième concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2022,

Vu l'arrêté n° 2022-420 du Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme en date du 22 juillet 2022 modifiant l'arrêté n°2022-384 fixant la liste des candidats admissibles au concours externe, au concours interne et au troisième concours d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2022,

Vu le procès-verbal de la délibération du jury en date du 10 octobre 2022 arrêtant la liste des candidats déclarés admis au concours externe, au concours interne et au troisième d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe – session 2022,

Considérant qu'il convient de radier les lauréats dont les nominations ont été enregistrées depuis le 13 mai 2022,

Considérant les demandes de renouvellement d'inscription sur la liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe dans les délais impartis, pour une année supplémentaire, conformément à l'article L325-38 du Code général de la Fonction Publique et ce dans la limite du délai global d'inscription sur la liste d'aptitude,

Considérant les demandes de prolongation d'inscription au titre d'un motif mentionné à l'article L325-39 du Code général de la Fonction Publique,

Arrête :

Article 1 :

La liste d'aptitude d'accès au grade d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe est désormais établie comme suit, par ordre alphabétique :

Civilité	Nom	Nom de jeune fille	Prénom
Madame	ADMIRAL		Maryline
Madame	AKKAOUI	BELLOUKI	Imane
Madame	ALADAVID		Sabrina
Madame	ANDRIEU		Camille
Madame	APATIE		Mélanie

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Madame	ARMAND	BERNARD	Nadege
Madame	ARRESTA		Giulia
Madame	ASMUS	FABBRI	Cécile
Madame	AZEMARD		Virginie
Madame	BADOT		Gwenaelle
Madame	BAHY-VERON	VERON	Sophie
Monsieur	BALLET		Remy
Madame	BARDELLI		Florence
Madame	BARNIER		Lydie
Madame	BARRIER		Nadège
Madame	BASSET		Estelle
Madame	BEAL	GUYOT	Alexandra
Madame	BEAUFILS		Mélanie
Madame	BERLAND		Clara
Madame	BERNARD		Anaïs
Madame	BERRE		Solène
Monsieur	BERTHIER		Jean-Charles
Madame	BERTRAND	QUEYRIAUX-TOURNEBIZE	Sandra
Madame	BETON	MICHEL	Beatrice
Madame	BEZARD		Delphine
Madame	BEZOMBES	CASTRO	Edith
Madame	BICARD		Aurelie
Madame	BIDAUT		Adeline
Madame	BLACHON		Noemie

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Madame	BOGACZ		Laureen
Madame	BONNET	BORNE	Mylène
Madame	BOUCHUT		Cassandra
Madame	BOULLOT-PARCE	BOULLOT	Amandine
Madame	BOURIEL		Faustine
Madame	BRULÉ		Chrystel
Madame	BUGAJ		Laura
Madame	CADDAU	VIVARES	Caroline
Madame	CAILLEAU		Noémie
Madame	CALLON		Cindy
Madame	CARLAT		Cindy
Madame	CASTEX	FRAYSSE	Anne
Madame	CASTRO	ROUSSET	Corinne
Madame	CAVARD		Laurence
Madame	CHANG		Mélanie
Monsieur	CHAPELON		Aldric
Madame	CHARLES		Audrey
Madame	CHARRAULT	BREUIL	Emilie
Madame	CHIARAVALLI		Laura
Madame	CHOMAT	CHAPELON	Virginie
Madame	CHOMETTE		Emeline
Madame	CHOUIREF	AMMARI	Nedra
Madame	CLARET		Elodie
Madame	CLEMENT	BEAL	Elodie

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Madame	DA SILVA CRISTOS	FONTFREYDE	Aurelie
Madame	DA SILVA REDONDO		Véronique
Monsieur	DE OLIVEIRA		Emmanuel
Madame	DE OLIVEIRA CARLOS	MALIDOR	Aurélié
Madame	DELANNAY		Cindy
Madame	DEMIR	TILKI	Sukran
Madame	DEURVEILHER		Marie
Madame	DI GRANDI	BOURDIN	Marie
Madame	DIAZ	RICHARD	Alexia
Madame	DOM		Eloïse
Madame	DONNART		Anne
Madame	DONTENVILLE	VEBREL	Diane
Madame	DRILLAUD		Noemie
Monsieur	DUBIEN		Grégory
Madame	DUBOIS		Tiffany
Monsieur	DUMONTET		Vincent
Madame	DUPONT		Sophie
Madame	EMONET		Amandine
Madame	ETIGNARD		Marion
Madame	FAGES	VIALA	Virginie
Madame	FAUGES		Lisa
Madame	FAURE	GUILLON	Mary
Madame	FAVRET		Elisa
Madame	FEROTIN		Claire

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Madame	GACHET		Christine
Madame	GAGNIEUX		Ophélie
Monsieur	GALLIÈGUE		Arnaud
Monsieur	GARIN		Emmanuel
Madame	GARON	BONNEFOY	Christine
Madame	GASPARINI		Elsa
Madame	GATINE	LEMOINE	Nolwenn
Madame	GAUTHIER		Alexandra
Madame	GENEIX		Marie
Madame	GOUIN		Audrey
Madame	GOURBEIX	ARCIERI	Léonie
Madame	GRAFFIN		Sophie
Madame	GRANGE		Maëva
Madame	GRANJON		Martine
Monsieur	GRAPIN		Nicolas
Madame	GRIMAUD		Laurie
Madame	GRIVOT		Laurie
Monsieur	GROUX		Thomas
Madame	GUINEPAIN		Audrey
Madame	HARTMANN	TUZZOLINO	Alexandra
Madame	HOCQUETTE		Aurelie
Madame	HOURS	BLANC	Isabelle
Madame	HUGOUVIEUX	VALLON	Albine
Madame	HUGUES		Claire

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Madame	HUGUET-LEGRAND	LASSAUVETAT	Amélie
Madame	INCARDONA		Carole
Madame	ISSARTEL		Lisa
Madame	JARGOIS		Valerie
Madame	JAXEL	VOISIN	Marie
Madame	JOUBERT		Manon
Madame	JOUBERT		Chloe
Madame	JULIEN		Florence
Madame	LACOUR		Justine
Madame	LAFAYE		Ophélie
Madame	LAJARGE		Justine
Madame	LANGUILLE	BRUGIERE	Karen
Madame	LAURO	LAFONT	Marie
Madame	LE MOING	DARNET	Laura
Madame	LEGENDRE		Chloe
Monsieur	LEVEQUE		Xavier
Madame	LOUCHET		Angéline
Madame	LOUSTEAU	PHUNG	Julie
Monsieur	LUDWIG		Brice
Monsieur	MAFFRE		Hadrien
Madame	MAHISTRE	VIALLET	Christelle
Monsieur	MALVEZIN		Gilles
Madame	MANLHIOT		Elise
Madame	MANSEUR	DESPAUX	Sandrine

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Madame	MARANDON		Aurélie
Madame	MARY	JURZAK	Agnès
Madame	MATHIEU		Marilyn
Madame	MATHINIER		Anais
Madame	MEYER		Sophie
Madame	MICHEL	DURIN	Sylvie
Monsieur	MIRMAND		Théo
Monsieur	MOREAU		Damien
Madame	MORILLAS	CARDRON	Charlotte
Madame	NAMUR	BAYARD	Sylviane
Madame	NEYROUD		Valérie
Madame	NICOSIA		Léa
Madame	NOVELLO	DELETRAZ	Séverine
Madame	OLIVET	LECLERE	Céline
Monsieur	OLIVETTI		Sébastien
Madame	ORCEL		Elodie
Madame	ORLANDUCCI		Sabrina
Madame	PACHOT		Lucie
Madame	PARET	VILLE	Marie
Madame	PASCAL		Valérie
Monsieur	PELLAT		Jean-Marc
Madame	PEREZ	MICHON	Cécile
Madame	PERRETTE	LAPLACE	Audrey
Madame	PERRIER	ALVERGNAS	Carole

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Monsieur	PETIOT		Jean Pierre
Madame	PETIT		Elodie
Madame	PETIT		Hélène
Madame	PEYRARD	BRUGIERE	Corinne
Madame	PICHAUD		Maryne
Madame	PIERREFEUX		Géraldine
Madame	PILARCZYK		Marion
Madame	PORTAL		Christel
Madame	POTARD		Tiffany
Madame	POUDEVIGNE	BONNAL	Chantal
Madame	POULENARD	PEYRACHE	Denise
Madame	PRADET	LESPINASSE	Vanessa
Monsieur	PRADIER		Hugo
Madame	PRAT	COMTE	Carine
Madame	PRENANT		Géraldine
Madame	PRESSON		Marie-Madeleine
Madame	RAMBAUD		Sandrine
Madame	RAPP		Geraldine
Monsieur	RASPILAIRE		Nathan
Madame	RAVETTO		Marylène
Madame	RIBES	MOLHERAT	Estelle
Madame	RIPOCHE	CONDEMINE	Barbara
Madame	ROBERT		Léna
Madame	ROCHE		Émilie

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Monsieur	RODA		Alexandre
Monsieur	ROUSSEAU		Antoine
Madame	ROUSSET		Fanny
Madame	ROY	DEBIESSE	Nelly
Madame	SABOT		Emilie
Madame	SAINT-FELIX		Annick
Madame	SALLAZ-DAMAZ	LOURENCO	Christelle
Madame	SANDRAZ	MEUNIER	Maryline
Monsieur	SCHMITT		Christophe
Madame	SEANG		Sophany
Monsieur	SERAFINI		Thomas
Madame	SEVESTRE		Florence
Madame	SILVENTE	LANGARD	Julie
Madame	SLIMANE		Sonia
Madame	SNANEDJ	REBOUL	Carine
Madame	STEFFEN		Jennifer
Madame	TARTIERE		Amandine
Madame	TERRIER		Héloïse
Madame	THIRION	ROBIN	Stephanie
Madame	THORAL		Violaine
Madame	THUEL	PARAN	Severine
Madame	TOUSSAINT		Marie
Madame	TUNC	YUKSEL	Ayse
Madame	VASSEROT		Ophélie

Monsieur	VASSY		Geoffrey
Madame	VERON		Camille
Madame	VIGNERON		Emilie
Madame	VIROLLE		Laure
Monsieur	VIZADE		Julien
Madame	WINAUD-TUMBACH	ROUX	Amandine



Article 2 :

Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la deuxième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une troisième année. Les candidats qui n'ont pas été nommés stagiaires au terme de la troisième année peuvent demander leur réinscription sur la liste pour une quatrième année. Il appartient à la personne déclarée apte de demander sa réinscription au Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme. Ces demandes de réinscription doivent être formulées, par lettre recommandée, dans un délai d'un mois avant la fin de l'année d'inscription en cours sur la liste d'aptitude.

Le décompte de la période de quatre ans est suspendu, le cas échéant, durant l'accomplissement du service national ou en cas de congé parental, de maternité, d'adoption, de présence parentale, de longue durée ou d'accompagnement d'une personne en fin de vie (congé de solidarité familiale). Il est également suspendu pour les élus locaux jusqu'au terme de leur mandat et lorsqu'un lauréat est recruté en qualité d'agent contractuel pour pourvoir un emploi permanent sur le fondement de l'article L. 332-13 du Code général de la Fonction Publique alors qu'il est inscrit sur une liste d'aptitude d'accès à un cadre d'emplois dont les missions correspondent à l'emploi qu'il occupe. Le décompte de cette période de quatre ans est également suspendu pour la personne qui a conclu un engagement de service civique prévu à l'article L.120-1 du code du service national, à la demande de cette personne, jusqu'à la fin de cet engagement.

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Affiché le

ID : 063-286300140-20221020-AR_2022_524-AR

Article 3 :

Le Directeur général des services du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié sur le site internet du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Puy-de-Dôme : www.cdg63.fr ainsi que sur le site www.cdg-aura.fr, et transmis pour publicité aux Présidents des Centres de Gestion parties prenantes à l'organisation.

Fait à Clermont-Ferrand, le **20 OCT. 2022**

Le Président,

Tony BERNARD
Maire de Châteldon



Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de la présente publicité, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Publication par voie électronique le :

21 OCT. 2022